

Société d'Infrastructures Gazières

Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30 juin 2012

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

SIEGE SOCIAL : 63 RUE DE VILLIERS - 92208 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
TEL : +33 (0) 1 56 57 58 59 - FAX : +33 (0) 1 56 57 58 60

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 2 510 460 EUROS - RCS NANTERRE B 672 006 483

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

Société d'Infrastructures Gazières

Société anonyme au capital de 526 407 400 €

Siège social : 4, Place Raoul Dautry

Paris 75015

532 900 552 RCS Paris

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30 juin 2012

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions non autorisées préalablement

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Avance en compte courant

Nature et objet

Société
d'Infrastructures
Gazières

Exercice clos le
30 juin 2012

Aux termes d'une convention en date du 22 décembre 2011, votre société a consenti des avances en compte courant à la société Holding d'Infrastructures Gazières.

Modalités

Au 30 juin 2012, le solde des avances consenties s'élève à 18 471,96 €.

Les intérêts sont comptabilisés au taux de 3,93% soit 345,69 € et sont inclus dans le solde du compte courant.

Votre Conseil d'Administration a omis d'approuver cette convention préalablement à sa mise en œuvre.

Nantissement par la société Holding d'Infrastructure Gazières des titres de la Société d'Infrastructures Gazières

Nature et objet

Dans le cadre de votre émission obligataire, la société Holding d'Infrastructures Gazières à, aux termes de deux actes de nantissement de compte d'instruments financiers conclus le 12 juillet 2011 entre la Holding d'Infrastructures Gazières, votre société, Mme Evelyne Leconte, Caceis Bank et les porteurs d'obligations, octroyé des nantisements au profit des porteurs d'obligations et de Caceis Bank portant respectivement sur 49% et 51% des actions de votre société.

Votre Conseil d'Administration a omis d'approuver cette convention préalablement à sa mise en œuvre.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 15 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS
AUDIT

Eric DUPONT



MAZARS

Jean-Claude PAULY

